

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 mai 2017  
CO 077 DE

Page 1/2

Etaients présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER et Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Jean-Paul BUCHET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHEZOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Gérard MATHIEU, Henri DORBON, Laurent MENETRIER.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Marie-Christine CHAUVIN à René MOLIN, Thierry GUINCHARD à Jean-Luc BROCARD, Pascal DROGREY à Bernard DODANE, Christelle MORBOIS à Dominique BONNET, Véronique LAMBERT à Jean-François GAILLARD.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Robert MOUGET à Brigitte RIGAUD, Lucie DODANE à Bernard LAUBIER, Françoise WEBER à Guy TRONCHET, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET.

Etaients Excusés : Rémy VIENNET, André PROST, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Denis BRENIAUX, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Frédéric LAMBERT, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Hubert MOTTET, Jacky REVERCHON, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Yann PINGUAND, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94  
Présents : 60  
Votants : 73

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul BUCHET

Convocation faite le : 12 mai 2017

**Objet : Autorisation souscription ligne de trésorerie**

Vu la Note de synthèse n°17 par Réf à l'article L 2121-12 du CGCT relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie,

Entendu l'exposé de Monsieur Alain Choulot ,1<sup>er</sup> Vice- Président délégué,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 23 mai 2017  
**CO 077 DE (suite)**

Page 2/2

CONSIDERANT que la CCAPS peut avoir besoin de recourir à une ligne de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie à court terme, malgré le plan de gestion prévisionnelle de trésorerie réalisée par la Collectivité, pour la régulation des comptes 515, en vue notamment de mandater des dépenses alors que les recettes attendues n'ont pas encore été encaissées, puis de rembourser par des crédits disponibles sur le compte du Trésor lorsque les recettes encaissées sont supérieures aux dépenses à mandater,

VU le résultat de la consultation des organismes bancaires pour la réalisation d'une ligne de trésorerie à un an et pour un montant de 1 500 000€,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, Après en avoir délibéré,  
Par 74 voix pour et 1 abstention,

1°) Autorise la souscription, auprès de la Caisse d'Epargne, d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 € aux conditions suivantes : index T4M + marge de 0,70%, frais de dossier de 2 250€, paiement trimestriel des intérêts ;

2°) Autorise le Président à signer toutes pièces afférentes et notamment le contrat avec l'organisme bancaire ;

3°) Prend acte des modalités de gestion (tirage et remboursement) de la ligne de trésorerie à mettre en place, selon propositions de la CEBFC.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,



Le Président

Michel FRANCONY